

Commune de Manternach

Commission des Etrangers et de l'Intégration

Rapport de la réunion de travail du 1 juin 2006

Présidente : Mme Alice SCHRAM-PETRI

Vice-président : Franck LAMBERT

Secrétaire : Gilbert SCHLESSER

Membres de la commission

Présents : Mmes Theresa CASTRO, Luisa DI STASI, Colette FRANK-SCHROEDER, Marie-Paule MALTER-RIES, Rita POOS, Fatima SOARES, Francine VERMERSCH-MOENS,

MM François GIRST, Stephan PETERS,

Absents excusées: Mmes Marcelle SCHUMACHER-DIEDERICH, Lotty WIRTZ-SCHRAM

- Après lecture du rapport de la réunion de travail du 9 mars, la présidente passe à l'ordre du jour.
- Cours de langue luxembourgeoise.
La commune a donné son accord pour l'organisation de cours de la langue luxembourgeoise
Le directeur du lycée de Grevenmacher, qui a été approché pour l'organisation de ces cours, a également donné son accord de principe et une demande a été faite dans ce sens au ministère de l'Education pour accord officiel.
Le cours de langue sera probablement de niveau 1 (à vérifier par l'instructeur après inscription des candidats) et devrait se tenir dans l'ancienne école de Berbourg pour commencer en octobre de cette année.
Après accord définitif de toutes les parties, la commission propose d'envoyer une lettre officielle à tous les étrangers de la commune, et ceci de préférence début septembre après les vacances d'été.
- Visite guidée et commentée, proposée aux résidents étrangers.
Monsieur GIRST a eu l'amabilité d'accepter l'organisation de ces visites guidées. Il sera assisté de Madame MALTER-RIES pour la visite de Manternach.
Il est proposé d'organiser ces visites aux dates suivantes :

Berbourg	septembre 2006
Manternach	mai 2007
Lellig et Münschecker	septembre 2007

Il serait aussi souhaitable de terminer ces visites par un vin d'honneur.
Il est proposé d'envoyer un toutes-boîtes pour invitation aux nouveaux résidents étrangers et luxembourgeois en plusieurs langues (luxembourgeois, portugais, français, anglais, ...).

- Comment aider les enfants étrangers à s'intégrer dans notre système scolaire ?

Le but est surtout d'aider les parents à guider et mieux surveiller leurs enfants lors des différents travaux scolaires.

A ce sujet, il a été proposé d'inviter Madame Ch. TONNAR du Min. de l'Education et Monsieur S. KOHLWELTER pour une conférence.

Toutefois, comme le sujet dépasse le cadre de la commission et que tous les parents d'enfants scolarisés sont concernés, il est proposé d'organiser d'abord une réunion en comité restreint afin de définir sous quelle forme on pourrait aborder ce sujet.


- Questions.

Lors de la discussion du point précédent les questions suivantes ont été posées :

- Pourquoi n'y a-t-il pas de classe d'accueil dans la commune ?
- Pourquoi n'y a-t-il pas de crèche pour enfants en bas âge ?

A ce sujet, y aurait-il une possibilité d'identifier et d'établir une liste de personnes adultes qui pourraient exceptionnellement garder un enfant en bas âge lors d'une maladie ? Ceci serait très apprécié et d'une grande aide pour les parents qui travaillent et qui n'ont pas de famille directe dans les environs.

La présidente


Le secrétaire